

# LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 275 | MAI 2021

## Rentrée 2021

La semaine de 4 jours  
s'appliquera à la rentrée 2021



4

Elus et habitants du territoire se mobilisent pour soutenir la construction de la gare de métro

14

Du sport partout et pour tous

18

Ouverture prochaine d'un nouveau centre ophtalmologique



Retrouvez plus d'informations sur [ville-gonesse.fr](http://ville-gonesse.fr)

Gonessiennes, Gonessiens,

Malgré les annonces du Gouvernement d'une levée progressive des mesures sanitaires pour la mi-mai, les contaminations ne diminuent que trop faiblement et les hôpitaux sont toujours à saturation. La vigilance est donc toujours nécessaire ainsi que le strict respect des gestes barrières.

Alors que la campagne de vaccination peine toujours à décoller et que les doses de vaccins continuent d'être livrées dans des proportions insuffisantes, Emmanuel Macron vient d'annoncer que tous les Français seront vaccinables à partir du 15 juin.

Les approvisionnements seront-ils suffisants pour répondre à la demande et protéger les publics prioritaires ? Espérons que l'organisation suive et qu'il ne s'agisse pas que d'un effet d'annonce en prévision des élections.

Vous découvrirez dans ce Gonessien la nouvelle organisation pour la rentrée scolaire 2021-2022 avec quatre journées d'enseignement. Ce choix fait suite à deux années scolaires marquées par l'épidémie de Covid-19 et l'impossibilité d'organiser correctement les temps d'activités périscolaires nécessaires au développement des enfants. Le débat n'est cependant pas terminé et les réflexions autour des conditions d'apprentissage des enfants se poursuivront certainement.

Je vous annonce également avec regret l'annulation de la fête du pain au mois de juin et j'espère que la situation sanitaire nous permettra de renouer à la rentrée avec ces moments de convivialité.

Fidèlement.



Jean-Pierre Blazy  
Maire de Gonesse

## SOMMAIRE

### 3 / retour sur

### 4 / mobilisation

Elus et habitants du territoire se mobilisent pour soutenir la construction de la gare de métro

### 5 / actualité

Brocante - Séjour seniors - Cinéma

### 6 / actualité

Point Covid-19

### 7 / actualité

Le test salivaire est arrivé à Gonesse

### 8 / santé

Ouverture prochaine d'un nouveau centre ophtalmologique

### 9 / environnement

Pour le tri, pensez à la déchetterie

### 10 / dossier

La semaine de 4 jours s'appliquera à la rentrée 2021

### 14 / sport

Du sport partout et pour tous

### 16 / jeunesse

L'éventail des services proposés par la Ville

### 18 / commerce

La Fourmilière 95 décroche le prix du « Made in 95 »

### 19 / infos pratiques

### 20 / restauration scolaire

Vers une diminution drastique du gaspillage dans les cantines

### 21 / menus

### 22 / tribunes

**SOLIDARITÉ**

Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme



A l'âge où la différence de l'autre n'importe jamais, les élèves de l'école maternelle Lucie Aubrac ont découvert la notion de handicap. Cet apprentissage a été mené avec les équipes éducatives sous l'impulsion des représentants de parents d'élèves. Cette découverte du handicap s'est concrétisée par la réalisation d'une banderole installée sur la clôture de l'école maternelle Lucie Aubrac. Bravo aux petites Gonessiennes et aux petits Gonessiens dont les mains peintes de toutes les couleurs enveloppent ce message qui nous ressemble et qui nous rassemble : TOUS DIFFÉRENTS POURTANT TOUS PAREILS

**COVID**

Distribution de masques



Une nouvelle distribution de masques (en tissu de catégorie 2, lavables 50 fois) a été organisée dans 5 points de la ville les 7 et 8 avril.

**SPORTS**

Les activités sportives des vacances



Bousculées par le nouveau calendrier scolaire, les activités sportives des vacances de Pâques ont tout de même eu lieu du 12 au 23 avril.

# Elus et habitants du territoire se mobilisent pour soutenir la construction de la gare de métro

Le dimanche 25 avril dernier, plusieurs élus et habitants du territoire se sont réunis aux abords de la gare RER de Villiers-le-Bel – Gonesse – Arnouville afin d'afficher leur soutien pour la construction de la future gare de métro de la ligne 17, dont les travaux préparatoires ont commencé depuis quelques semaines sur du Triangle de Gonesse.



Rassemblés autour du maire, de ses élus (dont Christian Cauro, adjoint délégué à l'Urbanisme et au logement), de Pascal Doll, président de l'Agglomération Roissy Pays-de-France (maire d'Arnouville), de Zivka Park (députée de la 9<sup>e</sup> circonscription du Val-d'Oise) mais aussi d'Alain Richard (sénateur du Val-d'Oise) ainsi que d'autres élus des villes alentours, plusieurs dizaines d'habitants du territoire ont manifesté devant la gare RER pour soutenir la construction de la gare de métro de la ligne 17 sur le Triangle de Gonesse.

Dans le même temps et à quelques mètres de ce premier rassemblement, une dizaine de militants écologistes s'étaient réunis pour protester contre le projet et expliquer aux habitants qu'ils n'ont pas besoin de cette nouvelle gare... Des écologistes contre le développement du métro qui est l'un des modes de transport émettant le moins de CO2. Un comble !

## Compte à rebours avant le début du chantier

Malgré les tentatives de cette poignée de militants pour bloquer la réalisation de la gare de métro, le projet reste en bonne voie et les engins commencent déjà à s'activer sur le secteur du Triangle de Gonesse. Le chantier est actuellement dans sa phase préparatoire en attendant le lancement officiel des travaux de construction, qui commenceront cet été.



Une poignée de militants écologistes mobilisés contre la gare du Triangle...



Les travaux préparatoires au chantier de la gare ont débuté sur le site du Triangle de Gonesse

## Report de la prochaine Fête du pain

Si la situation sanitaire le permettait, la prochaine Fête du pain – qui devait cette année être composée d'un nouveau spectacle et d'une brocante – aurait dû avoir lieu le week-end du 26 juin.

Or, les élections régionales et départementales qui étaient initialement prévues pour le mois de mars ont finalement été reportées au 20 et 27 juin prochains, rendant impossible l'organisation simultanée de la Fête du pain. Cet événement pourrait toutefois être reprogrammé ultérieurement. La nouvelle date sera alors communiquée dans un prochain numéro du Gonesien.



Plus de renseignements au 01 34 45 19 64



## Séniors en vacances : prochain séjour en septembre

Comme l'année dernière, un nouveau séjour « Séniors en vacances » sera organisé au mois de septembre par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Le séjour sera cette fois-ci organisé aux Mathes-La Palmyre, une commune du sud-ouest de la France nichée entre des plages de sable fin et des forêts luxuriantes, du 18 au 25 septembre.

Renseignements et inscriptions au 01 30 11 55 20

## MES FILMS DU DIMANCHE : Séances gratuites une fois par semaine

Chaque dimanche, rendez-vous sur le blog ou la page Facebook du cinéma Jacques Prévert de Gonesse pour accéder de 8h à 20h à des séances de films destinés à toute la famille, en libre accès.

Vous aviez raté les séances du Festival Image par Image en février ? Retrouvez-les en mai.

### • Dimanche 9 mai : EN LIBERTÉ

6 court métrages - 42 min  
dès 4 ans

Prenez un gros bol d'air frais avec ces 5 merveilleux courts métrages fait de dessins, de papiers découpés, et de jolies couleurs.

### • Dimanche 16 mai : MIRU MIRU

2 épisodes + une lecture par Haruna Kiski - 29 min  
dès 2 ans

Découvrez les aventures de Miru, une petite loutre de mer très curieuse à qui il arrive plein d'aventures! La séance sera ponctuée de lectures et d'un tuto dessin, le tout animé par la réalisatrice elle-même.

### • Dimanche 30 mai :

**BALADES SOUS LES ÉTOILES**  
6 court métrages - 49 min  
dès 5 ans

6 courts métrages autour de la nuit, des rêves, de la peur de l'obscurité et de belles rencontres entre les animaux et les hommes...

Et ce mois-ci, une séance inédite, dans le cadre du Festival du Film d'Éducation du Val d'Oise.

### • Dimanche 23 mai : TOUTE LA JEUNESSE DU MONDE !

6 court métrages - 1h15  
dès 6 ans

6 court métrages pour voyager autour du monde, apprendre et grandir au contact des autres !



Covid-19 : le point sur la situation sanitaire

# L'actualité du centre de dépistage de Gonesse

## Le centre de dépistage de la salle Jacques Brel continue son développement

Depuis son ouverture au mois de mai dernier, le centre de dépistage de la salle Jacques Brel n'a cessé d'étendre son activité.

### Novembre 2020

- Renforcement du dépistage avec l'ouverture du centre du lundi au samedi de 9h à 16h
- Premiers dépistages par tests antigéniques, dont les résultats sont connus sous 30 minutes

### Avril 2021

- Tests salivaires proposés aux enfants de moins de 11 ans



## Le CCAS vous aide à vous faire vacciner

La campagne de vaccination se poursuit pour les professionnels de santé, certains travailleurs de plus de 55 ans et les citoyens de plus de 55 ans qui présentent des comorbidités.

Si vous êtes concerné mais que vous rencontrez des difficultés pour prendre rendez-vous auprès d'un centre de vaccination, les agents du Centre communal d'action sociale (CCAS) peuvent vous venir en aide.

Depuis peu, des listes de personnes éligibles à la vaccination ont été transmises à l'hôpital de Gonesse. Le centre hospitalier entre ensuite directement en contact avec ces personnes dès qu'un créneau se libère. De premières vaccinations ont d'ores et déjà eu lieu.

Si vous n'êtes pas en mesure de vous rendre au centre de vaccination, le CCAS peut également vous proposer un moyen de transport.

**Contact :**  
[service-seniors@mairie-gonesse.fr](mailto:service-seniors@mairie-gonesse.fr)

**01 30 11 55 20**

**du lundi au vendredi  
 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
 sauf le mardi matin**



# Le test salivaire est arrivé à Gonesse. Mode d'emploi

Moins désagréables qu'un prélèvement naso-pharyngé, les tests salivaires sont pratiqués depuis peu au centre de dépistage de Gonesse et seront déployés dans les écoles à l'issue des vacances de Pâques. Voici tout ce qu'il faut savoir sur cette nouvelle méthode de dépistage.

## À qui s'adressent les tests salivaires ?

Aux enfants de moins de 11 ans, pour qui le test PCR classique peut être désagréable.

## Comment se déroule le test ?

Pour réaliser le prélèvement, un pot à crachat ou un tube en plastique est fourni. Il suffit de le remplir avec une quantité égale à un demi-centimètre de hauteur (environ 1 mL).

## Quelle est la technique d'analyse ?

Les prélèvements sont analysés par la technique RT-PCR (comme pour le prélèvement dans le nez), destinée à détecter la présence du SARS-CoV-2. Trois à quatre heures d'analyse sont nécessaires.

## Est-il fiable ?

Comparé à la fiabilité des tests naso-pharyngés (93%), celle des prélèvements salivaires reste « satisfaisante » selon la Haute Autorité de Santé (HAS), qui l'évalue à 85%.

## Est-ce douloureux ?

Le test salivaire a l'intérêt d'être totalement indolore.

## Doit-on être à jeun ?

Il n'est pas nécessaire d'être à jeun. Le prélèvement doit toutefois être réalisé 30 minutes après la prise de boisson, d'aliment, après un brossage de dents ou un rinçage bucco-dentaire.

## Sous quel délai les résultats sont-ils connus ?

Comme les tests PCR classiques, les résultats sont connus sous 48h.



## En cas de campagne de dépistage dans les écoles, dois-je donner mon accord parental ?

Le consentement des parents est indispensable. Une photocopie de la carte vitale et une autorisation parentale seront demandées avant le dépistage.

## Qui reçoit les résultats ?

Après un dépistage au sein d'un établissement scolaire, le résultat est envoyé directement aux parents ou au tuteur légal. Il n'est jamais transmis directement au personnel de l'école.



## Des tests salivaires dans les écoles pour stopper les foyers de contamination

Il est avéré que les enfants sont davantage exposés au virus dans le cadre familial. Cependant, lorsqu'ils sont contaminés, il faut absolument le détecter rapidement afin de limiter la propagation du virus au sein des écoles. En cela les tests salivaires sont une aide précieuse.

C'est pourquoi, après les vacances de Pâques, l'Education nationale va déployer (dans des proportions encore inconnues) des tests salivaires dans les écoles de la Ville.

La réussite de ce dispositif repose sur la forte participation des élèves et par conséquent sur l'accord donné par les parents.

## Des tests salivaires au centre de dépistage

Depuis le 7 avril dernier, cette méthode est également disponible au centre de dépistage de la salle Jacques Brel. Elle est réservée aux enfants de moins de 11 ans.

Comme toutes les autres techniques proposées au centre de dépistage (PCR ou antigénique), le test s'effectue sans rendez-vous et sans ordonnance. Les frais sont pris en charge par la Sécurité sociale.

# Ouverture prochaine d'un nouveau centre ophtalmologique

**Dans les prochaines semaines, un nouveau centre ophtalmologique réunissant plusieurs spécialistes ouvrira ses portes dans le centre-ville. L'objectif est d'offrir des soins de qualité accessibles à tous.**

À Gonesse comme dans beaucoup d'autres communes, il vaut mieux se munir de patience si l'on souhaite voir son ophtalmologue. Les carnets de l'unique spécialiste de la ville ainsi que ceux de l'hôpital de Gonesse étant déjà pleins (parfois pour les 12 prochains mois), plusieurs médecins ont donc décidé de se réunir pour ouvrir un nouveau centre de consultation.

« Nous sommes toujours submergés à l'Hôpital » explique le docteur Anne-Lise Hirsch, ophtalmologue à l'hôpital de Gonesse. « Avec mes collègues et la direction de l'Hôpital, nous avons ce projet en tête depuis un petit moment lorsque le maire nous a parlé de locaux dans le centre-ville qui pourraient être adaptés ».

## Une qualité supérieure à moindre coût

Les locaux en question se situent entre les murs de la villa Saintville, juste en face de l'Hôtel de Ville (rue de Paris). « Comme le bâtiment était en travaux [pour être divisé en appartements et en bureaux], nous avons pu l'adapter à nos besoins bien spécifiques » poursuit l'ophtalmologue.

Le centre, qui réunira donc des médecins de l'Hôpital ainsi que l'ophtalmologue déjà présente sur la commune, devrait ouvrir ses portes au début du mois de juin. « Il sera ouvert cinq à six jours sur sept », précise le docteur Hirsch. « Notre particularité, c'est d'avoir une équipe hospitalière, qui pourra ensuite accompagner les patients qui ont besoin de soins plus lourds à l'Hôpital. Le centre hospitalier doit être réservé aux cas les plus graves ».



La prise de rendez-vous s'effectuera sur le site [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr) ou via le secrétariat du centre. Tous les patients (même ceux qui ne font pas actuellement partie de la patientèle des ophtalmologues impliqués dans le projet) pourront prendre rendez-vous. Les tarifs seront conventionnés « Secteur 1 », ce qui signifie qu'aucun dépassement d'honoraire ne sera pratiqué afin que chacun puisse bénéficier de soins de qualité.

**La Ville communiquera ultérieurement pour annoncer l'ouverture du centre de consultation.**

# Pour le tri, pensez à la déchetterie

Avec le retour des beaux jours revient parfois l'envie de faire son « ménage de printemps » et l'on se retrouve très vite avec une pile de vieux objets à jeter plus ou moins volumineux. Pour les évacuer, la déchetterie de Gonesse est à votre disposition.

**La répartition de vos déchets s'effectue de la manière suivante :**



## Les quelques règles à respecter

Seuls les déchets sont acceptés dans la limite de 2m<sup>3</sup> de déchets et l'équivalent de 20 litres de déchets spécifiques par passage.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. La récupération est interdite au sein de la déchetterie.

## Déchets refusés

Les ordures ménagères, les cadavres d'animaux, les carcasses de voitures, l'amiante, les déchets présentant un risque explosif ou radioactif (bouteilles de gaz, bouteilles sous pression, extincteurs...)

## Accès à la déchetterie

- Sur présentation de votre carte du Sigidurs. La demande de carte peut être faite directement depuis le site internet du sigidurs.
- Sur présentation d'un justificatif de domicile.

## Au lieu de jeter, pensez à recycler

Si vous souhaitez vous débarrasser de meubles, d'appareils ou de vêtements qui peuvent encore servir, il est possible de les offrir à des associations ou à des ateliers. Ils seront ensuite offerts aux plus démunis ou vendus à petit prix.

À Gonesse, deux espaces sont dédiés à cette activité : la Ressourcerie et le Secours populaire, qui se situent tous deux au square des Sports.

La Ressourcerie : ouverte le mardi (14h-17h), le mercredi (10h-13h, 14h-18h), le jeudi (14h-17h), le vendredi (14h-18h) et le samedi (10h-13h, 14h-17h) - 01 39 86 70 10 - 01 34 39 16 00

Le Secours populaire : l'association récupère vos meubles (dans ses locaux ou directement à votre domicile) le lundi ou le samedi matin (9h-12h)

Les autres objets (électroménager, décoration, jouets, vêtements) peuvent être déposés le lundi après-midi (14h-18h) ou le mardi matin (9h-13h) - 06 79 76 83 16

## Horaires d'ouverture

### du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-18h30  
samedi : 9h-18h30 - dimanche : 9h-13h

### du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h30  
samedi : 9h-17h30 - dimanche : 9h-13h

## Fermetures annuelles :

1<sup>er</sup> mai - 1<sup>er</sup> novembre - 25 décembre - 1<sup>er</sup> janvier

## Collecte de vos déchets sur rendez-vous

Si vous ne pouvez pas vous rendre en déchetterie (absence de véhicules, personne à mobilité réduite), contactez le 0800 735 736 (n° vert gratuit).

Si vous remplissez les conditions, il vous sera proposé un rendez-vous pour récupérer au pied de votre domicile vos déchets.

# La semaine de 4 jours s'appliquera à la rentrée 2021

## L'organisation dans les écoles à partir de la rentrée

Le lundi 26 avril dernier, les élèves ont repris le chemin de l'école après deux semaines de congés. L'organisation au sein des établissements scolaires reste la même qu'avant ces vacances de Pâques anticipées : ainsi, l'accès aux sites de restauration scolaire et aux autres temps périscolaires est réservé aux enfants dont les parents exercent une activité professionnelle depuis leur lieu de travail. Quant à ceux qui sont en télétravail ou sont sans activité professionnelle, ils sont appelés, dans un principe de solidarité, à faire déjeuner leurs enfants à domicile.

## Rappel de l'historique récent des rythmes scolaires

• **Loi Darcos de 2008** : suppression du samedi matin, volume horaire annuel d'enseignement de 864 heures, l'un des plus élevés d'Europe avec le moins de jours de classe : 144 répartis sur 36 semaines contre 187 répartis sur 38 à 40 semaines en moyenne dans les pays de l'OCDE.

• **Loi Peillon de 2013** : semaine de 4 jours et demi avec le mercredi matin et les TAP.

• **Rapport d'information du Sénat du 7 juin 2017** qui demande de « conserver le principe d'une semaine scolaire d'au moins quatre jours et demi à l'école élémentaire » et de ne pas revenir à la semaine de 4 jours.

• **Décret du 27 juin 2017** permettant le retour à la semaine de 4 jours par dérogation à la loi qui n'est pas modifiée.

Le Gouvernement actuel a choisi de poursuivre la fermeture des écoles primaires un jour par semaine. Cette exception française se fait sur la base de semaines morcelées et de journées trop longues malgré les effets néfastes démontrés. Le débat sur les rythmes scolaires n'est pas près de s'achever.

## Le résultat de la consultation

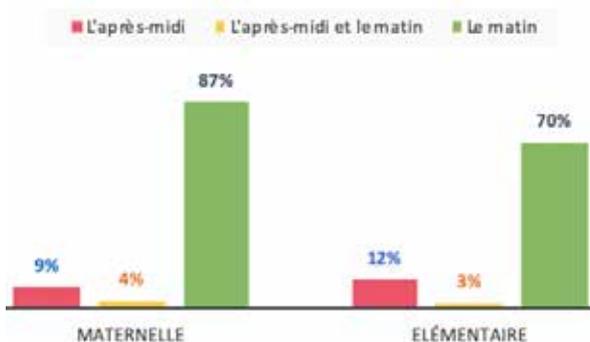
### 2 427 questionnaires envoyés

Pour que tous les parents dont les enfants sont scolarisés dans l'une des écoles maternelles ou élémentaires de la commune puissent donner leur avis, 2 427 questionnaires ont été envoyés. Ils pouvaient être complétés en ligne ou en format papier.

### 769 réponses reçues

À l'issue de la concertation, la Ville a reçu un total de 769 réponses, soit un taux de participation des parents s'élevant à 28%

Selon vous, votre enfant est plus attentif aux apprentissages scolaires...

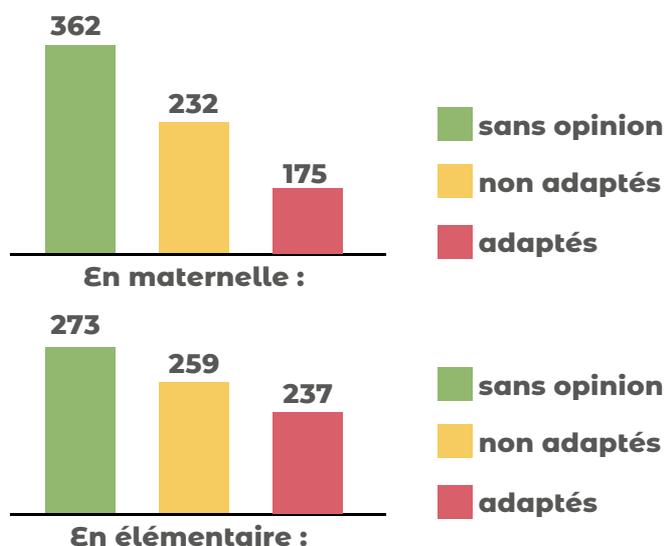


Les parents d'élèves sont unanimes : leurs enfants sont beaucoup plus attentifs aux apprentissages le matin. Ce constat n'est pas sans rappeler celui des chronobiologistes, qui tirent les mêmes conclusions de leurs recherches.





Les parents répondent majoritairement que les horaires de la semaine scolaire actuelle ne sont pas adaptés.



Cette consultation à distance, complétée par de nombreux échanges entre élus et parents d'élèves démontre que la question des rythmes scolaires est complexe.

**D'un côté le matin est reconnu plus favorable que l'après-midi aux apprentissages fondamentaux, de l'autre une majorité de parents, ceux qui s'expriment, réclame le retour de la semaine à 4 jours qui ne comprend que 4 matinées au lieu de 5 pour la semaine de 4 jours et demi.**

**51%** des parents souhaitent y apporter des améliorations, **23%** ne le demandent pas et **26%** sont sans opinion sur le sujet.

La grande majorité des parents qui répondent à la question ouverte n'expriment pas d'opinion ou de proposition (487). **278 réponses expriment la demande du retour à la semaine de 4 jours et 4 autres réponses se positionnent pour le maintien de la semaine de 4 jours et demi.**

## Des évaluations scolaires moins bonnes à Gonesse qu'ailleurs dans le département

Après plusieurs demandes auprès de l'Éducation nationale, la ville de Gonesse n'a reçu que des extraits succincts des résultats des évaluations menées auprès des élèves Gonessiens. **Ces résultats ne portent que sur le niveau de CE2. Malheureusement, ils montrent que le niveau scolaire des petits Gonessiens est inférieur à celui des autres élèves du département.**

	Val d'Oise	Gonesse	Écart
Mathématiques	55%	48%	-7 points
Français	59%	52%	-7 points

Taux de réussite aux tests nationaux des élèves de CE2

Ces écarts ne doivent pas être ignorés et montrent bien qu'il est urgent pour l'éducation nationale de mettre en place des dispositifs efficaces pour lutter contre l'échec et prévenir le décrochage scolaire précoce.



## Les modalités de la mise en œuvre de la nouvelle organisation :

- **Enseignement** les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
- **Accueils pré et post scolaires** tarifés les mêmes jours de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h.
- **Restauration scolaire** les mêmes jours selon la nouvelle grille de tarifs diminués et mis en oeuvre depuis janvier dernier.
- **Un nouveau dispositif municipal tarifé d'études dirigées (16h45-18h) proposant un accompagnement pédagogique / aide aux devoirs sera défini.**
- **Mercredi :** soit le dispositif municipal tarifé d'accueil en centres de loisirs 7h-19h, soit le mercredi matin le dispositif municipal gratuit de soutien scolaire destiné aux élèves des écoles élémentaires du CP au CM2 connaissant des difficultés ne relevant pas des situations de grande et très grande difficulté prises en charge par l'Éducation nationale.

Ce dispositif de soutien scolaire n'aura plus lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis tout comme les Temps d'Activités Périscolaires qui disparaissent faute de pouvoir les organiser dans le cadre de la semaine de quatre jours.

Le soutien scolaire qui correspond à un autre engagement important sera proposé chaque mercredi matin de 9h à 11h30 dans les écoles selon les modalités déjà en vigueur et après évaluation de l'action engagée durant l'année en cours.

Pour les enfants des classes de maternelle, il pourra être proposé aux grandes sections des activités d'éveil et de soutien dans le cadre de l'accompagnement parental afin de mieux réussir la transition vers le CP. La mission de soutien à la parentalité sera particulièrement mobilisée sur cette nouvelle action.

La Convention 2019-2022 entre l'Éducation nationale et la ville de Gonesse conçue comme une stratégie globale de prise en charge des enfants avant et pendant la scolarisation à l'école et hors de celle-ci dans le cadre d'un partenariat renforcé avec tous les acteurs locaux institutionnels, associatifs et les parents d'élèves devra être adaptée. Un nouveau Projet Éducatif Territorial (PEDT) sera élaboré.

## L'emploi du temps de la prochaine rentrée

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
de 7:00 à 8:30	Accueils pré et post scolaires			Accueils pré et post scolaires	
de 8:30 à 11:30	Enseignement		Accueil centres de loisirs soutien scolaire	Enseignement	
de 11:30 à 13:30	restauration scolaire				
de 13:30 à 16:30	Enseignement		Accueil centres de loisirs	Enseignement	
de 16:30 à 18:00	Études dirigées	Accueils pré et post scolaires	Accueil centres de loisirs	Études dirigées	Accueils pré et post scolaires
de 18:00 à 19:00					

Temps Éducation nationale
  Temps municipaux



## Jean-Pierre BLAZY

Maire

### Est-il possible d'anticiper les conditions de la rentrée 2021 ?

C'est un exercice évidemment compliqué mais nous avons cependant quelques indicateurs qui nous permettent d'esquisser l'avenir à court ou moyen termes. La rentrée scolaire de septembre prochain sera le début d'une troisième année scolaire marquée par la crise sanitaire, ne permettant pas une organisation optimale des temps scolaires et périscolaires. Les Temps d'Activités Périscolaires ont été suspendus depuis mars 2020. Inévitablement, cette réalité sanitaire a également pesé dans le choix déterminé de l'organisation de la prochaine rentrée.

Le contexte épidémiologique actuel avec la circulation de variants et les fortes limites de la capacité à vacciner un nombre suffisamment élevé de Français, a conduit le Gouvernement sous la pression de fermer les écoles quelques semaines. Le Conseil scientifique suppose que 30 millions de personnes seront vaccinées d'ici la mi-juin et que de 40 à 45 millions pourraient être vaccinées fin septembre.

La situation épidémique est cependant difficilement prévisible. Le Conseil scientifique estime un rebond de l'épidémie possible en septembre prochain si l'immunité collective, vaccinale ou naturelle est inférieure à 70-80% de la population, d'autant plus qu'un relâchement déjà sensible de l'application des gestes barrières pourrait être plus important durant l'été.

Sur le plan politique, ce sera la dernière rentrée scolaire du Gouvernement. La question des rythmes scolaires pourrait rebondir elle aussi en 2022. La question de la semaine scolaire est d'abord une question de choix de politique nationale de l'éducation. De deux choses l'une, ou bien on applique la loi qui n'a pas été supprimée et il faudra revenir aux quatre jours et demi, ou bien on change la loi pour décider clairement la semaine de quatre jours, sans tromper les citoyens et sans créer des conflits inutiles qui ne sont pas de l'intérêt des enfants.

### Que pensez-vous des résultats aux évaluations obtenus par les élèves de CM2 ?

Tout d'abord, il est important de souligner que nous n'avons pas obtenu les résultats demandés par école. L'analyse se limite à séparer les écoles rattachées au réseau d'éducation prioritaire (REP) des autres écoles de la ville. Nous n'avons pas non plus la possibilité d'une analyse permettant de comparer avec les échelons départemental et régional. Bien que nous ayons des rôles complémentaires à jouer dans l'intérêt des enfants, le partenariat avec l'Éducation nationale est malheureusement devenu un long combat. Je le déplore. L'importance des écarts de niveau constatés nécessiterait un examen attentif des réalités en grande section de maternelle, en CP et en CE1. Au niveau national les résultats publiés ont enregistré une baisse sensible en 2020 par rapport à 2019 en CP et en CE1. IL n'y a pas d'évaluation nationale pour le CE2. Ce constat marque une fois de plus l'importance du décrochage scolaire précoce qui n'est pas suffisamment pris en considération par l'Éducation nationale. Imaginez ce que seront les années de scolarité d'un enfant en situation de décrochage dès l'âge de 6 ans. C'est la raison pour laquelle, avec madame Caumont, adjointe au maire déléguée à l'Éducation et à la réussite scolaire, nous travaillons pour que soit renforcé le dispositif de soutien scolaire mis en place depuis quelques mois.

### Avez-vous un message à faire passer ?

Depuis 2013 les personnels de la Ville ont témoigné d'un dévouement remarquable en faveur de la réussite scolaire des enfants de Gonesse. Aujourd'hui ils ne sont pas reconnus par l'État à l'égal des enseignants qui devraient enfin être prochainement vaccinables. Nous continuerons à nous battre pour obtenir l'égalité de traitement entre les uns et les autres. Dans l'attente nous devons prendre en compte cette situation et les risques encourus du fait des incertitudes de la situation sanitaire prévisible en septembre 2021. Nous devons assurer la protection de nos agents exposés en première ligne dans les écoles (ATSEM, animateurs, agents de restauration scolaire et personnels d'entretien).

# Du sport partout et pour tous

Si les nouvelles restrictions sanitaires limitent fortement le choix de nos activités sportives, de nombreuses solutions existent toutefois pour s'entraîner en toute sécurité. Plusieurs installations sportives, en accès libre et réparties aux quatre coins de la ville, restent ainsi à votre disposition. Retrouvez ci-dessous l'ensemble de ces équipements en plein air qui vous permettront de faire du sport seul ou à plusieurs à quelques pas de chez vous et dans le respect des gestes barrières.

## QUARTIER DE LA FAUCONNIÈRE

- 1 AIRE DE JEUX DE LA FAUCONNIÈRE**  
Square des Sports  
Accès libre  
Terrain de football urbain (city stade)  
Terrain de street-basket  
Terrain de pétanque
- 2 TERRAIN DE SPORT DE LA GARENNE**  
Square de la Garenne  
Accès libre  
Terrain de football urbain (city stade)  
Espace de street work-out

## QUARTIER DES MARRONNIERS

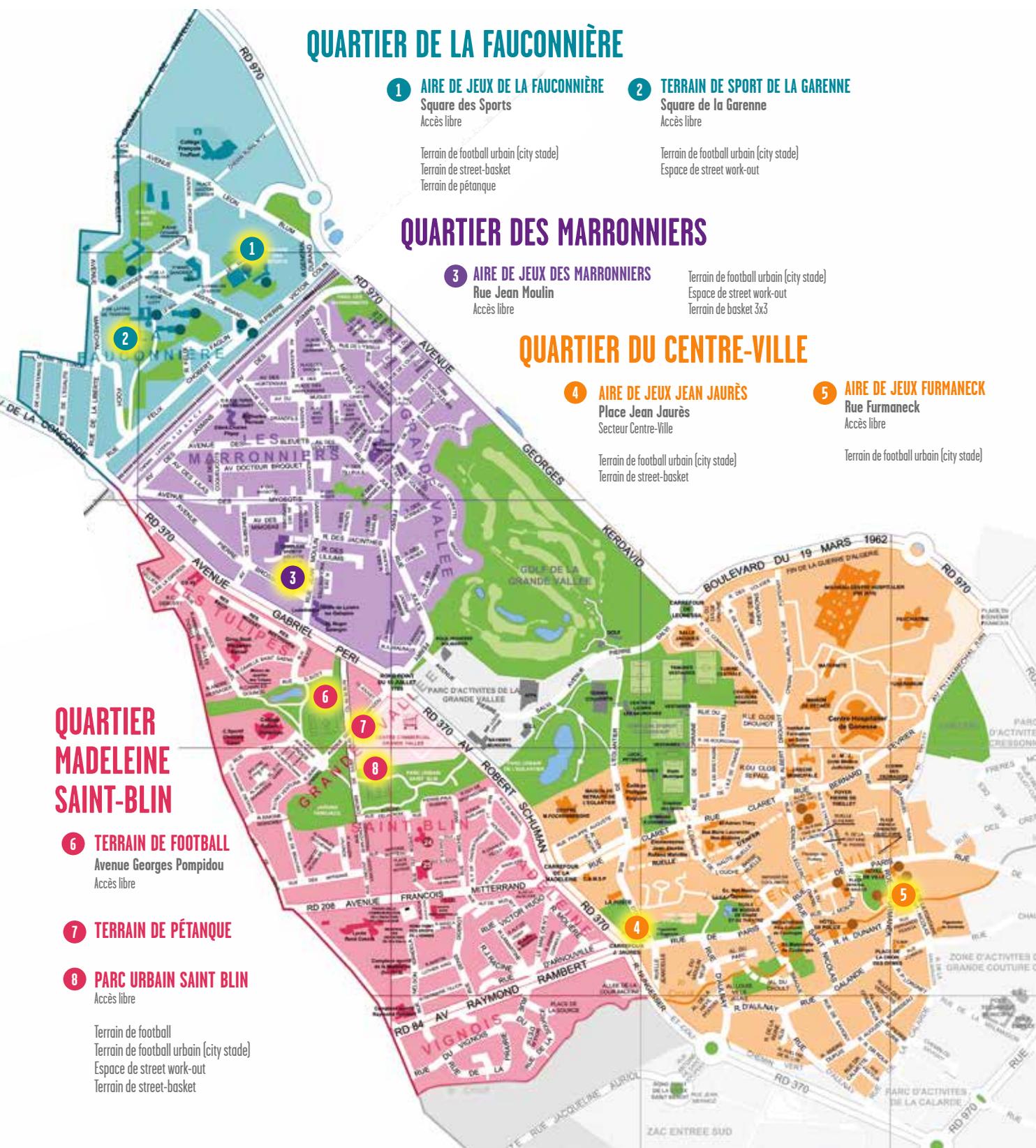
- 3 AIRE DE JEUX DES MARRONNIERS**  
Rue Jean Moulin  
Accès libre  
Terrain de football urbain (city stade)  
Espace de street work-out  
Terrain de basket 3x3

## QUARTIER DU CENTRE-VILLE

- 4 AIRE DE JEUX JEAN JAURÈS**  
Place Jean Jaurès  
Secteur Centre-Ville  
Terrain de football urbain (city stade)  
Terrain de street-basket
- 5 AIRE DE JEUX FURMANECK**  
Rue Furmaneck  
Accès libre  
Terrain de football urbain (city stade)

## QUARTIER MADELEINE SAINT-BLIN

- 6 TERRAIN DE FOOTBALL**  
Avenue Georges Pompidou  
Accès libre
- 7 TERRAIN DE PÉTANQUE**
- 8 PARC URBAIN SAINT BLIN**  
Accès libre  
Terrain de football  
Terrain de football urbain (city stade)  
Espace de street work-out  
Terrain de street-basket



### Quels espaces sportifs ? Où ?

#### FOOTBALL URBAIN (CITY STADE)

1 2 3 4 5 8

#### FOOTBALL

6 8

#### STREET-BASKET

1 4 8

#### BASKET 3X3

3

#### PÉTANQUE

1 7

#### STREET WORK-OUT

2 3 8

#### PARCOURS SPORTIF

9



## PARC DE LA PATTE D'OIE

9 **PARCOURS SPORTIF**  
Entrée Chemin des Cressonnières  
Aux horaires d'ouverture du parc



# Activités Sport-Santé

Vous souhaitez reprendre une activité sportive ? La direction des Sports propose un programme d'activités adaptées à vos capacités. Ce programme de 12 séances, à raison d'une séance par semaine, vous permettra de pratiquer régulièrement l'une des activités suivantes :

- **Gymnastique douce**
- **Renforcement musculaire**
- **Gym tonique**
- **Golf**
- **Marche nordique**

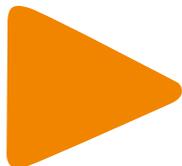
**Ces activités ont lieu tous les jours de la semaine de 9h à 11h sauf le jeudi. Elles se déroulent en extérieur afin de respecter les mesures sanitaires qui s'appliquent pour le sport.**

Activité gratuite  
Inscription obligatoire munie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité physique et sportive.

Prochaine session  
du 3 mai au 9 juillet 2021

**Renseignements : DIRECTION DES SPORTS**  
Tél. : 01 34 45 10 68

# Jeunesse, l'éventail des services proposés par la Ville



**Des activités de loisirs à l'aide à l'insertion professionnelle, un large éventail de services est mis à la disposition des jeunes Gonessiens.**

## Le service « Jeunesse »

Mêlant l'utile à l'agréable, ce service entièrement dédié à la jeunesse de la ville proposait des activités ludiques, culturelles, créatives et sportives aux jeunes de tous les quartiers avant l'apparition de l'épidémie. En attendant une accalmie sanitaire qui permettrait la reprise de ces activités, le service reste à l'écoute de ceux qui ont besoin d'être guidés, que ce soit pour des questions d'orientation (scolaire ou professionnelle), juridiques ou liées à la santé.

.....  
 **Contact : 01 77 80 92 64**

## Le Point information Jeunesse (PIJ)

Situé au cœur du Pôle Information Orientation (qui abrite également le Centre d'Information et d'Orientation et la Mission locale), le PIJ est ouvert à tous les jeunes de la commune. Outre l'accueil de ce public (qui peut se renseigner sur ses droits, peaufiner son orientation et poser toutes les questions relatives à la santé ou à la sexualité), des ateliers y sont également organisés pour apprendre à rédiger un CV et une lettre de motivation, se familiariser avec les gestes de premiers secours.



**Charlotte lackle**

Nouvelle référente du PIJ

“ Le PIJ a l'avantage d'être situé juste à côté du lycée René Cassin. C'est une vraie chance pour les jeunes qui passent devant ce bâtiment tous les jours et qui peuvent s'y arrêter pour se renseigner sur n'importe quel sujet. Qu'il s'agisse de leur avenir, de leurs droits, de leurs questions liées à la santé... Je reste à leur écoute et à leur disposition du lundi au vendredi de 13h30 à 17h. Je les invite à venir à ma rencontre ou à me passer un coup de fil. ”

.....  
 **Contact Charlotte lackle :**  
**01 34 45 19 72**



**Une aide aux transports annuelle proposée au PIJ**

Chaque année, un dossier de subvention est proposé par l'Agglomération Roissy Pays de France aux collégiens, lycéens et étudiants de moins de 26 ans qui utilisent une carte Imagine'R pour leurs trajets quotidiens.

Le dossier de renouvellement sera disponible à partir du mois de juin à l'accueil du PIJ, ainsi qu'à la gare RER.

## Une aide au permis de conduire pour les jeunes en insertion

Pour favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation, la Région Île-de-France finance une partie ou la totalité du permis B pour les jeunes franciliens de 18 à 25 ans inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle (demandeur d'emploi, en formation ou suivis en mission locale).

Plus d'informations sur <https://www.iledefrance.fr/aide-au-permis-de-conduire-pour-jeunes-en-insertion>



### Arrivée de deux nouveaux médiateurs du PRIJ

« Nous sommes envoyés par l'entreprise Citeo, spécialisée en médiation sociale et nous maîtrisons toutes les structures et les offres présentes sur le territoire. Notre mission sera de circuler dans les quartiers prioritaires de la ville pour aller à la rencontre de ceux qui ont décroché, qui n'ont ni emploi ni formation. Nous serons les passeurs de relais de la ville. »

Le 13 avril dernier, les jeunes du CMJ se sont rendus à l'université de Cergy-Neuville pour distribuer des denrées aux étudiants en difficulté.



## Le Service civique jeunes municipal

Les jeunes Gonessiens sont des citoyens particulièrement engagés, comme le prouve le succès toujours retentissant du Service civique.

La trentaine de jeunes âgés de 16 à 25 ans actuellement impliqués ne chôme pas pendant la crise sanitaire. Pour compléter leurs 100 heures de mission et une formation citoyenne de 40 heures (rémunérés par une bourse de 800 euros), ils ont notamment participé aux distributions de masques et de colis alimentaires, tout en participant aux actions de prévention auprès d'associations.

Pour participer à une prochaine session : 01 34 45 10 63

## Le Conseil municipal des jeunes (CMJ)

Élus en octobre dernier et pour un mandat de deux ans, les jeunes du CMJ (âgés de 14 à 17 ans) ne sont plus en mesure de se réunir pour débattre de sujets divers et variés. Ils se sont donc réunis en groupes de travail pour mettre en place des actions citoyennes. La dernière opération a été une collecte de denrées destinées à être redistribuées aux étudiants en difficulté.

Contact : 01 34 45 10 92

## Le service de Prévention spécialisée

Composée de plusieurs éducateurs spécialisés, l'équipe est présente sur les quartiers dits « prioritaires » de la ville. Leur rôle est d'écouter, d'évaluer les besoins et de prendre en compte les demandes des jeunes de 11 à 25 ans.

Des actions collectives (liées au sport, à la culture, la citoyenneté, la confiance en soi) et des stages de prévention sont également proposés par les éducateurs. Ces derniers peuvent être contactés sur les réseaux sociaux.

Contact : 01 77 80 92 89  
Snapchat : prev\_fred

## Décrochez un job d'été au PIJ

Le 19 mai prochain entre 14h30 et 17h30, un forum d'emploi (entièrement consacré aux jobs d'été) sera organisé au PIJ en collaboration avec le comité d'agglomération Roissy Pays de France.

Il est fortement conseillé de s'y rendre muni d'un CV.

Inscriptions auprès du PIJ au 01 34 45 19 72 ou à l'adresse [pj@mairie-gonesse.fr](mailto:pj@mairie-gonesse.fr)

# La Fourmilière 95 décroche le prix du « Made in 95 »

Quelques mois après avoir remporté le prix IDFood de la Région Ile-de-France, La Fourmilière 95, la boutique de produits en circuit court située dans le centre-ville, a ajouté un nouveau trophée sur son étagère : celui du « Made in 95 » décerné par la Chambre de commerce et d'industrie du Val-d'Oise.



## Populariser le circuit court

Covid oblige, la remise des Trophées Effervescence 2020 s'est tenue à huis clos et a été retransmise en direct sur Internet au moins de mars dernier. « Il s'agit d'un prix honorifique », explique Émilie Ivandekics, « ce qui signifie qu'aucun chèque n'était assorti à ce trophée. Mais l'objectif est d'avoir le label 'Made in 95' (comme 500 autres entreprises du département), d'être reconnu par la CCI, d'intégrer un réseau de commerçants qui partagent nos valeurs écoresponsables et de nous faire connaître des Val-d'Oisiens », poursuit-elle.

Lancée dans sa course aux prix, La Fourmilière 95 a d'ores et déjà postulé pour le prix « Inclusion surdité » de la Fondation pour l'audition et envisage de participer à l'appel à projets de l'agglomération Roissy Pays-de-France ainsi qu'à celui de la SNCF. Là encore, aucune somme conséquente à la clé mais des opportunités de se faire connaître du plus grand nombre. « Notre objectif est de montrer aux habitants que ce genre de boutique responsable existe près de chez eux, qu'ils peuvent pousser la porte et découvrir le Val-d'Oise et tous les produits qui peuvent être issus de ce territoire ».

Depuis le début des années 2010, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Val-d'Oise s'associe avec le Salon Effervescence et décerne chaque année quatre prix : celui de l'« Innovation », de la « Création d'entreprise », du « Coup de cœur du Jury » et du « Made in 95 ». Ce dernier récompense les entreprises qui vendent des produits dont « au moins 50 % de la valeur du prix de revient provient de fabrication ou de développement situé géographiquement dans le Val-d'Oise ».

Parmi la quarantaine de candidats en lice pour décrocher le trophée du « Made in 95 » en 2020, c'est La Fourmilière 95, la boutique de produits en circuit court située dans le centre-ville, qui a été récompensée. « J'ai appris que nous avons gagné le jour de mon anniversaire » se souvient Émilie Ivandekics, la gérante du magasin, en présentant le trophée en bois et en résine conçu par les élèves du lycée Le Corbusier de Corneilles-en-Parisis (labellisé « Lycée des métiers du Bâtiment »).



**La Fourmilière 95, 51 rue de Paris**

**Disponible en Click & Collect et en livraison à domicile pour les personnes âgées**

## NAISSANCES

26 février : KHAROUNI Laïl  
 27 février : ZAOUI Kays  
 27 février : BAUCHER Sacha  
 4 mars : CHAINTREAU Camille  
 5 mars : ARCY Aylene  
 7 mars : MBOMBO Diaba  
 9 mars : DOLLIN Zayd  
 11 mars : KOMLA-SOUKHA Eden  
 14 mars : ALKAN Robine  
 18 mars : BAKAYOKO Fatoumata  
 20 mars : BADIÉL Nimba  
 22 mars : DE ARRIBA Catalina  
 27 mars : ROJAS LIMON Alice

## DÉCÈS

24 février : SYPHENGPHE  
 Jean-Paul  
 3 mars : MICHEL Gisèle  
 4 mars : SANDERS Dagan  
 4 mars : RAGEOT née  
 CHARPENTIER Jeannine  
 4 mars : DERDERIAN Lucie  
 6 mars : RENAUDEAU Jacqueline  
 6 mars : MOUTARD née PATRY  
 Suzanne  
 9 mars : AUVRAY née QUINT  
 Christiane  
 11 mars : GARIDI Mohammed

12 mars : MIGNON née VERON  
 Yvette  
 15 mars : GAILLARD Laurence  
 16 mars : MAHBOOB née  
 MAHBOOB Shamim  
 22 mars : VENTURINI Bernard  
 25 mars : AGWALI André  
 15 mars : TORIKIAN née  
 HAROUTUNIAN Rose  
 26 mars : KARAN Ara  
 26 mars : PASTOR Brigitte  
 27 mars : BILGE Ismet  
 27 mars : BENER Mustafa  
 28 mars : CHANTHARASY Somkhit  
 27 mars : YILDIZ née SADAK Nergiz

## environnement

### Premières floraisons à Gonesse



Depuis plusieurs années, la Ville développe son fleurissement printanier en plantant régulièrement plusieurs milliers de bulbes. Au cours de l'année dernière, plus de 60 000 bulbes ont été plantés manuellement tandis que 20 000 autres l'ont été grâce à une machine, un procédé qui a été utilisé pour la toute première fois dans la commune. Avec l'arrivée des premiers beaux jours, ces plantes sont sorties de terre à la fin du mois de mars, donnant un avant-goût du printemps. Ces zones seront fauchées tardivement, laissant ainsi aux bulbes le temps de se régénérer.

## culture

### Un site internet pour les médiathèques

Depuis le 17 avril dernier, les médiathèques de la Ville se sont dotées d'un site internet. Accessible en continu, il propose une multitude de services gratuits. Vous pourrez ainsi suivre l'actualité de vos médiathèques, réserver les documents, vous inscrire aux animations, accéder aux collections et aux coups de cœurs de vos médiathécaires et bien plus encore !

Cette plateforme présente également les actualités, les services, les collections et les informations pratiques des 28 bibliothèques du réseau Roissy Pays de France et permet d'accéder aux ressources numériques gratuites.



<https://mediatheques.roissypaysdefrance.fr>

## urbanisme

### Révision du Plan Local de Publicité (RLP)

Le Règlement Local de Publicité (RLP) - qui encadre l'implantation des publicités et des enseignes présentes sur la commune - est actuellement en cours de révision. L'objectif est de :

- Mettre le RLP en conformité avec les évolutions du cadre législatif et réglementaire, l'actualiser pour le mettre en adéquation avec la réalité locale
- Maîtriser l'implantation de la publicité, des enseignes et pré-enseignes sur le territoire communal
- Participer au dynamisme de l'activité commerciale, artisanale, industrielle de la commune tout en

préservant le cadre de vie des habitants et la qualité paysagère du territoire

- Réduire la pollution visuelle

La révision de ce document (qui date de 2010) a commencé à l'automne dernier. Le projet doit être arrêté fin juin et une enquête publique sera lancée dès le mois de juillet prochain. Une réunion de concertation en ligne se tiendra en mai et une exposition sera prochainement installée.

Plus d'informations sur <https://bit.ly/3g7uhvc>

# Vers une diminution drastique du gaspillage dans les cantines

Chaque jour, plusieurs kilos de nourriture laissés par les enfants sur leurs plateaux finissent dans les poubelles des sites de restauration scolaire de la commune. Pour réduire ce gaspillage alimentaire, un plan d'actions sera mis en place dans les prochains mois. L'objectif est de réduire de 50% le gaspillage d'ici 2025.

## Une semaine test à l'école Roland Malvitte

Avec 150 000 tonnes de déchets annuels, les cantines françaises participent considérablement au gaspillage alimentaire et les sites de restauration scolaire de la ville de Gonesse ne font pas exception.

Pour évaluer la quantité de nourriture gaspillée dans les sites de restauration, les plateaux des demi-pensionnaires de l'école Roland Malvitte ont été passés au crible pendant une semaine test.



S'il n'y a pas eu de gaspillage constaté lors de la commande des repas (tous ceux qui ont été commandés ont en effet été servis aux enfants), ce sont surtout les restes et les aliments restés intacts dans les assiettes qui pèsent dans la balance.

À l'issue de cette semaine, voici les résultats obtenus : en moyenne, 20,10% des aliments n'ont pas été consommés. C'est l'équivalent de 114 repas jetés par semaine uniquement sur le site de restauration de l'école Roland Malvitte, qui accueille en moyenne le même nombre d'élèves chaque jour.



## Un plan pour améliorer la situation

Pour réduire ce gaspillage alimentaire, un plan d'actions en plusieurs étapes sera mis en place. Il sera dans un premier temps développé à l'école Roland Malvitte, qui fait office de pilote dans cette opération d'envergure. La première phase

- qui a déjà commencé et qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année scolaire
- consistera principalement à expliquer aux enfants les enjeux du gaspillage alimentaire.

Cette première phase passée, une enquête de satisfaction sera menée auprès des élèves de l'école Malvitte. Les conclusions qui en découleront permettront d'ajuster l'application des mesures dans les autres établissements de la commune.

Cette diminution drastique du gaspillage alimentaire d'ici 2025 s'accompagnera de l'abandon de l'utilisation du plastique dans les cantines.



# MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

## LUNDI 3 MAI

Salade de tomates **BIO**  
Vinaigrette maison au basilic  
**Bœuf sauté au jus**  
**Médailon de merlu sauce normande**  
**Pommes rissolées**  
Petit suisse aux fruits **BIO**

Coupelle de compote pomme-cassis

## MARDI 4 MAI

Carottes râpées maison  
**Lasagnes à la bolognaise**  
**Lasagnes au saumon**  
Fromage fondu président  
Abricots au sirop

## MERCREDI 5 MAI

Taboulé maison  
**Sauté de porc sauce hongroise**  
**Omelette BIO**  
**Epinards BIO à la crème**  
Yaourt Local fruits rouges de la ferme des 4 vents  
Poire allongée **BIO**

## le jour du vege

## JEUDI 6 MAI

Macédoine mayonnaise maison  
**Coquillette aux lentilles et champignons au curry**  
**Coquillette aux haricots blanc noix de coco et paprika**  
Gouda  
Banane

## VENDREDI 7 MAI

Chou rouge râpé bio et chèvre vinaigrette maison à la ciboulette  
**Poisson frais selon arrivage**  
**Gratin du Sud**  
Crème dessert vanille  
Gâteau au chocolat Maison

## LUNDI 10 MAI

Crêpe au fromage  
**Filet de limande meunière**  
**Boulettes d'agneau sauce navarin**  
**Jardinière saveur du jardin**  
Petit suisse sucré  
Poire allongée **BIO**

## MARDI 11 MAI

Concombre bio  
Vinaigrette maison au miel  
**Bœuf sauté sauce olives**  
**Pavé de colin napolitain**  
**Purée de pommes terre courgettes**  
Fraidou  
Baguette de campagne  
Crêpe moelleuse sucrée et chocolat

## MERCREDI 12 MAI

Betteraves bio Vinaigrette maison à l'échalote  
**Pennes au saumon et Emmental râpé**  
Cantal  
Kiwi **BIO**

## JEUDI 13 MAI

JOUR FÉRIÉ

## VENDREDI 14 MAI

JOUR FÉRIÉ

## LUNDI 17 MAI

Roulé au fromage  
**Omelette BIO**  
**Burger de veau au curry**  
**Epinards BIO à la crème**  
Saint Nectaire  
Poire allongée **BIO**

## MARDI 18 MAI

Carottes râpées maison  
Vinaigrette maison à l'échalote  
**Bœuf sauté sauce tomate**  
**Pavé de poisson mariné au thym**  
**Semoule bio + sauce tomate**  
Petit suisse aux fruits **BIO**  
Coupelle compote pomme-fraise

## MERCREDI 19 MAI

Salade de coquillettes brunoise de légumes au yaourt  
**Pavé du fromager**  
**Poêlée de légumes BIO**  
Mimolette  
Fraises 100%

## le jour du vege

## JEUDI 20 MAI

Salade verte bio et emmental Vinaigrette maison au basilic  
**Tortellini Ricotta e Spinaci sauce crème et Emmental râpé**



Ile flottante et Sablé Retzt

## VENDREDI 21 MAI

Radis et beurre  
**Colin pané et citron**  
**Haricots verts BIO**  
Yaourt morceaux de fruits  
Far aux abricots maison

## LUNDI 19 MAI

Sardines à l'huile et beurre  
**Cordon bleu**  
**Colin mariné thym citron**

**Gratin boulgour courgettes sauce cheesy**  
Petit suisse aux fruits **BIO**

Poire allongée **BIO**

## MARDI 20 MAI

Céleri **BIO** mayonnaise  
**Saucisse de Toulouse**  
**Omelette BIO**  
**Lentilles BIO Cuisinées**  
Petit moulé ail et fines herbes

Coupelle de compote pomme-banane

## MERCREDI 21 MAI

Tarte au fromage  
**Rôti de veau aux olives**  
**Steak de colin sauce lombarde**

**Mélange légumes et haricots plats saveur du jardin**

Mimolette

Pomme granny

## le jour du vege

## JEUDI 22 MAI

Carottes râpées à la tarentaise  
**Escalope de dinde basquaise**  
**Pavé de merlu au curry**

**Penne Emmental râpé**

Camembert **BIO**

Liégeois au chocolat

## VENDREDI 23 MAI

Tomates **BIO** et mozzarella  
Vinaigrette à la ciboulette

**Boulette de soja tomate basilic à la méditerranéenne**

**Bouquet de brocolis béchamel**

Yaourt brassé banane

Marbré cacao

## LUNDI 26 MAI

JOUR FÉRIÉ

## MARDI 27 MAI

Salade de tomates bio  
Cubes d'emmental  
Vinaigrette maison à la ciboulette  
**Bœuf sauté au basilic**  
**Filet de hoki sauce diéppoise**  
**Pommes paillason**  
Petit suisse aux fruits **BIO**  
Pomme golden **BIO**

## MERCREDI 28 MAI

Salade coleslaw maison (carottes, chou blanc et mayonnaise)  
**Hachis parmentier cusiné**  
**Parmentier de poisson cusiné**  
Carré de l'est  
Baguette tradition

Coupelle compote pomme-banane

## le jour du vege

## JEUDI 29 MAI

Salade de tortis au pesto  
**Boulette de soja tomate basilic enrobante à l'ail**

**Mélange légumes et haricot plats saveur du jardin**

Fraidou

Kiwi

## VENDREDI 30 MAI

Concombre à la vinaigrette nature

**Poisson frais selon arrivage**

**Chou-fleur béchamel**

Yaourt aromatisé vanille **BIO**

Riz au lait

## Pour Gonesse, vivre l'avenir

RYTHMES SCOLAIRES

Depuis l'élection d'Emmanuel MACRON et l'absence de position nationale sur ce sujet, les communes ont la possibilité de déroger à la loi qui prévoit 4,5 jours de classe par semaine. C'est ainsi que la majorité des communes ont demandé une dérogation pour passer à 4 jours par semaine. De grandes villes comme Paris ou Nantes sont restées aux 4,5 jours. C'était le cas de Gonesse où le Maire et son équipe ont la conviction que les enfants apprennent mieux le matin et qu'il vaut mieux 5 matinées plutôt que répartir les heures d'une matinée sur les après-midi.

Conformément aux engagements qui avaient été pris lors de la campagne électorale, la municipalité a organisé une consultation sur les rythmes scolaires. Si seulement un tiers des familles a répondu à ce questionnaire, une majorité s'est dégagée pour le retour des 4 jours d'école.

La volonté de la Ville était de lutter contre l'échec scolaire et d'enrayer la baisse de niveau observée dans les évaluations des enfants à l'école primaire. La mise en place des temps d'activités périscolaires gratuits permettait également aux enfants de découvrir et de s'initier à de nouvelles activités.

Cette politique n'a pas été comprise par un grand nombre de parents d'élèves et d'enseignants. Dans le Val d'Oise toutes les communes ont fait le choix inverse. C'est pourquoi dans un contexte de crise sanitaire, la Ville a décidé de déroger à l'école le mercredi matin.

Mais comme nous nous y étions engagés, la Ville va continuer à accompagner tant les enfants en difficulté, avec le soutien scolaire gratuit que les parents avec des actions de soutien à la parentalité.

Notre objectif principal reste d'œuvrer pour la réussite de chaque enfant.

CONSEIL MUNICIPAL DU MOIS DE MARS

Après 9 mois d'absence et de siège vide, au mépris des électeurs qui avaient voté pour elle, l'opposition semblait enfin avoir décidé de revenir siéger. Mais ce n'était qu'un leurre ! En effet dès le début de la séance du 29 mars, il fut clair que l'opposition cherchait l'incident, s'entêtant à vouloir faire des déclarations sans relation avec l'ordre du jour. Au rappel au règlement que le Maire fut obligé de faire, l'opposition, qui cherchait un prétexte, décida de quitter la séance.

Cette attitude politicienne est déplorable, l'opposition a montré une fois de plus que ce qui l'intéresse c'est la communication et aucunement les questions du quotidien des Gonessiens.

Pourtant la séance du Conseil était importante puisqu'il y avait entre autre le vote du budget 2021. Un budget sérieux et ambitieux à la fois.

Un budget rigoureux pour absorber d'un côté une baisse des recettes (subventions, impôt économique...) et d'autre part une augmentation des dépenses en faveur des Gonessiens (protections contre la COVID, baisse du prix de la restauration scolaire, nouvelle crèche...).

Enfin l'ambition se traduit par un niveau élevé d'investissements qui serviront à plusieurs générations (nouvelle école à la Fauconnière, stade...).

Christian Cauro

## Groupe communiste et républicain

Mise en place depuis la rentrée scolaire 2013, la semaine de 4,5 jours prend fin à la rentrée de septembre. Ce n'est ni la volonté du maire, ni celle de l'équipe municipale. C'est le choix des parents, du moins des 32 % qui ont répondu à la consultation lancée en février. S'ils sont 47 % à reconnaître que le matin est le moment de la journée le plus favorable aux apprentissages, ils sont près de 80 % à demander le retour à la semaine scolaire de 4 jours. C'est le paradoxe d'une question qui devient complexe dès lors qu'on la traite en oubliant le principal acteur : l'enfant.

Cela commence en 2008 : la loi Darcos supprime, sans aucune consultation, l'école du samedi matin. Ainsi les écoliers français deviennent les seuls à avoir des semaines scolaires de 4 jours et des journées de 6h ; ils sont également les seuls à « bénéficier » de 16 semaines de congés. Au final les écoliers français comptent 144 jours d'école par an contre 165 à 180 dans les autres pays. A juste titre, le monde éducatif, les parents soulignent la fatigue des enfants.

D'où en 2013 la réforme « Peillon » qui repose la semaine de 4,5 jours incluant le mercredi matin et la mise en place des temps d'activités périscolaires. Une organisation que la ville applique dès 2013 en proposant aux élèves des activités sportives, culturelles et citoyennes de qualité, gratuites et variées. Pendant 8 ans, la ville reste dans le cadre de la loi Peillon, toujours en vigueur lorsque M. Blanquer autorise les collectivités à revenir aux 4 jours et donc à se mettre hors la loi !!

Par respect de la démocratie, la ville accepte les conclusions de la consultation. Pour autant, ses convictions restent intactes : une semaine scolaire incluant 5 matinées répond mieux aux rythmes de l'enfant. Plus reposé il est capable de fournir l'effort de concentration nécessaire aux apprentissages fondamentaux, l'après midi étant consacré aux matières d'éveil comme l'histoire, les sciences ou les arts, qui enrichissent son patrimoine culturel et éveillent sa curiosité.

Impossibles à organiser sur le mercredi matin, les TAP cessent également. Avec regret, car sans nul doute, la richesse et la diversité des activités proposées ont été bénéfiques aux enfants. Que tous les intervenants - de la maternelle à l'élémentaire - trouvent ici notre reconnaissance et nos remerciements pour leur professionnalisme et leur dévouement auprès des enfants.

Alors que la crise sanitaire dure, on peut se révolter que le budget de l'Education nationale ait dégagé 600 millions € en 2020 au profit du budget national. Ces 600 millions seraient utiles pour préparer la rentrée de septembre dans des conditions sécurisantes : une vaccination de tous les personnels en contact avec les élèves, une réduction de effectifs par classe pour remédier aux difficultés engendrées par les interruptions scolaires et donc l'affectation des enseignants nécessaires Mais l'Education est-elle vraiment une priorité du Ministre actuel ?

Françoise Hennebelle

## Agir pour Gonesse

Nous tenons tout d'abord à rendre hommage à Marie Dominique Maisonier qui a œuvré des années pour la Ville, Sincères Condoléances à sa famille.

Dans un contexte qui se veut très complexe, les élus de notre groupe se sont mobilisés pour proposer des actions judiciaires dans leurs domaines de compétences.

Dans le domaine culturel, des séances et des animations du 21ème Festival de Cinéma d'Animation du Val d'Oise se sont tenues gratuitement en ligne sur Internet. La médiathèque a accueilli la finale départementale des Petits Champions de la Lecture en format numérique. Une opération innovante, baptisée Ciné Balcons a eu lieu à la Fauconnière, cela consiste à projeter des courts métrages sur un mur d'immeuble et sur grand écran.

Dans ce même quartier, au centre socioculturel Marc Sangnier, l'Association Révons Ultras Grand a réalisé une opération en direction des familles monoparentales avec enfant. Une quarantaine de familles ont pu bénéficier de vêtements, de chaussures et de kits d'hygiène femme et enfant. Dans une atmosphère joyeuse et bienveillante, une exposition a eu lieu pour célébrer la journée des droits de la femme.

Concernant les activités sportives, les propositions sont toujours aussi variées afin de toucher l'ensemble des Gonessiens. Pendant les vacances scolaires, des activités sont proposées pour les "babys", nos séniors, les jeunes, le public féminin mais aussi les personnes en situation de handicap. Les présidents de différentes associations ont été aussi rencontrés pour les aider sur leurs projets à venir.

En plus des actions, nos élus ont dû répondre à des problématiques liées au contexte. En effet, beaucoup d'entre vous rencontrent des problèmes pour prendre un rendez-vous pour se faire vacciner. Le CCAS s'attelle à venir en aide notamment aux personnes les plus vulnérables afin de faciliter la prise de RDV, les déplacements et l'accompagnement. Nous tenons à remercier l'ensemble des agents du CCAS ( Service maintien à domicile et Service social) qui réalise un travail formidable.

Des choix forts ont dû être faits dans les établissements scolaires, l'évolution sanitaire s'étant fortement dégradée dû à la Covid 19. Nous avons été contraints pour préserver la santé du personnel communal travaillant dans ces structures de fermer temporairement la restauration scolaire. Nous comprenons que cette décision ait été compliquée à gérer pour les familles et nous sommes conscients que le bien-être des enfants soit également notre priorité.

C'est ensemble que nous viendrons à bout de cette crise ; le vaccin nous y aidera. C'est pourquoi, nous souhaitons que l'ensemble de nos agents communaux en lien avec le public doivent être prioritairement vaccinés.

Nous sommes particulièrement satisfaits de la décision prise par l'équipe municipale concernant le retour des 4 jours, nous avons été à votre écoute et nous le resterons. Comptez sur notre engagement et notre implication, pour la ville et pour les habitants.

Claude Tibi

## Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse

Une mairie désorganisée, des finances dans le rouge, un maire despotique, voilà le triste constat que nous sommes obligés de faire. Le maire vient de mettre en place un nouvel organigramme des services. Moins lisible que le précédent, il désorganise totalement l'administration communale malgré la bonne volonté des personnels. En période de Covid, ce n'était pas vraiment le moment.

Des finances dans le rouge : le budget 2021 présenté au dernier conseil municipal est alarmant. L'endettement de la commune explose : on était autour de 32 millions d'€ il y a 3 ans, on sera à + de 41 millions d'€ en 2021 ! Pas étonnant quand on multiplie les mauvaises opérations, comme la vente de l'ensemble de la bâtisse du 17 rue de Paris (ancien café Le Paris), plus de 600 m<sup>2</sup> pour à peine 210 000 €, sans que nous soyons au courant, et alors que la ville avait dépensé 1 million d'€ pour acquérir les murs puis l'ancien fonds de commerce.

Un maire despotique : ce n'est pas une nouveauté, mais nous en avons eu un nouvel aperçu lors du dernier conseil municipal, où il a coupé après 1 minute l'intervention de l'opposition. Manifestement, il entendait nous dicter nos propos. Voilà des méthodes peu démocratiques que nous ne pouvions cautionner, nous conduisant à quitter la séance prématurément.

Rythmes scolaires : le maire a enfin cédé et revient aux 4 jours. C'est ce que nous proposons dans notre programme municipal 2020 suite à notre référendum devant les écoles au printemps 2019. Un sondage organisé cette année par les parents d'élèves le confirmait. Bravo pour leur mobilisation qui a abouti, même si nous regrettons que la décision n'ait pas fait l'objet d'un débat au Conseil municipal. Nous demandons que le retour à la semaine scolaire de 4 jours soit accompagné d'un véritable plan d'action pour les enfants le mercredi matin, avec activités éducatives, sportives ou culturelles gratuites, ouvertes à tous. Nous avons écrit au maire pour qu'il constitue un groupe de travail associant enseignants, animateurs, associations, parents d'élèves et élus de la majorité comme de l'opposition, pour proposer de nouvelles activités périscolaires le mercredi matin dès septembre 2021.

Fibre optique : nous avons eu raison de nous mobiliser, car des mesures viennent d'être prises : sécurisation des armoires, traçabilité des interventions. Mais ça ne règle pas tout. Nous attendons des contrôles plus fréquents pour sanctionner les débranchements sauvages et le vandalisme.

Sécurité et tranquillité publique : les rixes entre jeunes nous inquiètent. Ce qui s'est passé en Essonne avec des morts pourrait arriver ici, si rien ne change. Les nuisances avec les rodéos à moto en pleine ville nous préoccupent aussi. Nous avons aujourd'hui besoin de plus de médiateurs et de plus de policiers municipaux car les équipes sont sous-dimensionnées. Nous réclamons au moins 4 postes supplémentaires. Il y a urgence. N'attendons pas.

Contact : [pourgonesse@gmail.com](mailto:pourgonesse@gmail.com)  
06.80.71.81.05 - FB : #pourgonesse

Cédric Sabouret

## RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez les comptes-rendus des précédents Conseils municipaux sur le site de la ville [ville-gonesse.fr](http://ville-gonesse.fr)

Imprimé à 11 000 exemplaires  
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication :**

Jean-Pierre Blazy. **Directeur de la communication :** Pierre Cliquet.

**Rédaction et secrétariat de rédaction :**

Pierre Cliquet, Nawsheen Rumjaun

**Maquette :** Marjorie Bastide, Lralia Sall

**Photos :** Ville de Gonesse,

**Photogravure et imprimerie :** RPG.

**Administration :** Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex.

**Tél. :** 01 34 45 11 22 (service communication). **ISSN :** 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

## EN LIGNE

[www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)

[@villedeGonesse](https://www.facebook.com/villedegonesse)

[@villedegonesse](https://www.instagram.com/villedegonesse)

[YouTube](https://www.youtube.com/VilledeGonesse) Ville de Gonesse

## CONTACTS

**Accueil de l'Hôtel de ville :**

01 34 45 11 11

**Direction de**

**l'Aménagement Urbain :**

01 34 45 19 52

**Police municipale :**

01 30 11 89 89

## HORAIRES

**Pendant la durée du couvre-feu, les horaires de l'Hôtel de ville s'adaptent :**

66 rue de Paris

Lundi et mardi 14h-19h

Mercredi et jeudi 9h-12h30

et 14h-17h30

Vendredi 9h-12h30 et 14h-19h

## Pôle population

**Éducation et Solidarité**

1 avenue Pierre Salvi

Lundi 9h-12h et 13h30-17h30

Mardi 13h30-17h30

Mercredi 9h-12h et 13h30-17h30

Jeudi 13h30-17h30

Vendredi 9h-12h et 13h30-17h30

Samedi 9h-12h

## Cimetière

rue du Thilly

de 8h à 17h du lundi au vendredi

de 9h à 19h le samedi,

dimanche et les jours fériés

## Déchèterie :

17 rue Gay Lussac

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et 14h à 18h30

Samedi 9h-8h30

Dimanche 9h-13h

## Prochaine date

**de ramassage**

**des déchets verts**

lundis 10, 17, 24, 31 mai

# Triangle de Gonesse

**Les Gonessiens  
aussi ont  
le droit de  
prendre le  
métro**

